

Ces quelques mesures de prévention contribueront à éviter que votre récolte ne parte en fumée.

NOTRE RAISON D'ÊTRE !

« Nous sommes là pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance.
Pour cela, nous sommes fondés sur des communautés d'entraide humaines, proches et responsables. »

UN DÉPART D'INCENDIE ?

Appelez les **SAPEURS-POMPIERS** en précisant les renseignements utiles suivants :

- **LOCALISATION** précise du sinistre
- **CIRCONSTANCES** du sinistre
- **MOYENS DE PRÉVENTION** mis en oeuvre

112
18

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ :

- 1 - LE RESPONSABLE PRÉVENTION de votre département
- 2 - LES RESPONSABLES DE MARCHÉ de votre agence
- 3 - VOTRE CONSEILLER AGRICOLE

Rejoignez-nous aussi sur :



Groupama Paris Val de Loire - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - Société d'Assurance Mutuelle immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 382 285 260 - Entreprise Régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 dont le Siège social est sis 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94258 Gentilly Cedex - www.groupama.fr. Document et visuels non contractuels - Crédit photo : pngio/freepik - Création graphique : Communication commerciale Groupama Paris Val de Loire - Impression : ?????????????? - 03/2020.

SDIS de l'Yonne
SAPEURS - POMPIERS



GUIDE DE PRÉVENTION DES INCENDIES DE RÉCOLTE



PRÉVENIR

CONSEILLER

SÉCURISER

AGIR



Groupama
PARIS VAL DE LOIRE

PRÉVENIR

- **ENTREtenir ET SOUFFLER** régulièrement la moissonneuse-batteuse.
- **NETTOYER, GRAISSER ET VÉRIFIER** les courroies.
- **CONTRÔLER** l'intégrité des fils électriques.



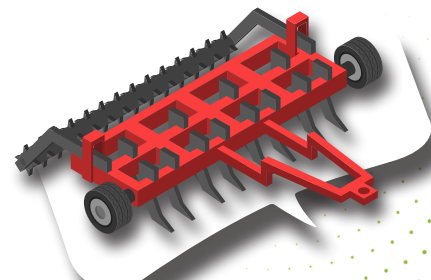
CONSEILLER

- **AUGMENTER** la hauteur de coupe.
- **PRÉVOIR** une tonne à eau à proximité de la coupe.
- **SURVEILLER** les voyants de température et d'échauffement.
- **INSTALLER** un pare-étincelles sur les organes d'échappement.
- **MONTER** un coupe-batterie sur les engins non équipés.



SÉCURISER

- **VOUS ÉQUIPER** d'un extincteur à eau pulvérisée.
- **DISPOSER** d'un déchaumeur à proximité.
- **DÉPOUSSIÉRER** régulièrement l'ensemble moteur/ventilateur.
- **VÉRIFIER** la tension des chaînes et des courroies.
- **CONTRÔLER** les niveaux d'huile ou de graisse.
- **FRACTIONNER** les parcelles.



AGIR

- **APPELER LE 18 OU LE 112**
- **UTILISER** l'extincteur sans se mettre en danger.
- **DÉCHAUMER** pour faire un coupe-feu.
- **ORIENTER** les secours à leur arrivée.

